

BIENTRAITANCE ET QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT – REPÈRES ET OUTILS

PUBLIC : Tous professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS : Exercer au sein d'une structure spécialisée ou assurer l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

INTERVENANTS : Formatrice qualifiée par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois Rivières.

MODALITÉS D'ACCÈS : Délai d'inscription 15 jours avant le début de formation.

HORAIRES : 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Pédagogie active et contextualisée, alternant théorie (1/3) et pratique (2/3). Quizz et travail en ateliers.

VALIDATION DE LA FORMATION :
Certificat de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluations des compétences avant et en fin de formation.

COÛT DE LA FORMATION : 2 400 €

FINANCEMENT : OPCO.

(Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge).

N° Siret : 775 629 280 00659

Organisme de formation enregistré sous le n° 28610103861 auprès du préfet de la Région Normandie.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ORNEODE FORMATION
48 rue Lazare Carnot – 61000 ALENCON
Tel : 02.33.31.00.66 / 06.40.71.14.80
Mail : contact-formation@orneode.fr

<https://orneode.fr/etablissement/orneode-formation/>

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Stéphanie PAIGNE

stephanie.paigne@competences-handicap.fr

Tel : 02 33 31 00 26

Nos locaux sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

Durée : 2 jours non consécutifs (14 heures).

Dates : 10 AVRIL 2026 ET 07 MAI 2026.

Lieu : ARGENTAN.

Date limite des inscriptions : 15 jours avant le début de formation

PRESENTATION :

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bientraitance comme « une démarche globale dans la prise en charge du patient ou de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et des libertés du patient ou de l'utilisateur, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les concepts de la maltraitance/bientraitance et le cadre légal relatif à la thématique pour être capable d'évaluer la bientraitance au sein de l'établissement en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés son contexte.
- Adapter sa posture professionnelle afin d'assurer un accompagnement bientraitant.

CONTENU DE FORMATION :

- **La bientraitance, c'est quoi ?**
 - Le cadre juridique.
 - Les recommandations de l'HAS.
 - Les droits et liberté des personnes.
- **Approche générale de la Maltraitance VS Bientraitance.**
 - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance/ Maltraitance.
 - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies.
- **Les différentes formes de maltraitance.**
- **Les outils favorisant la bientraitance.**
- **Face à un comportement de maltraitance que faire ? Les risques, le signalement....**
- **Quelques outils au service de la bientraitance.**

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap, etc.).